



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 4 décembre 2017, le règlement suivant a été adopté :

- Règlement 2017-308 décrétant la création d'une réserve financière pour financer les travaux de voirie.

Ce règlement entre en vigueur le 6 décembre 2017.

Ce règlement est déposé au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Pierre Rondeau

Donné à Crabtree ce, 6 décembre 2017

.....
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), **Pierre Rondeau**
Nom
secrétaire-trésorier de la municipalité de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **6 décembre 2017** entre 10 h et 17 h.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce **6 décembre 2017**

.....